



Compte rendu du colloque :
**Terrorisme international et radicalisme
au Moyen-Orient et en Afrique**

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2015
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL



Par [Pierre-Alain Clément](#), chercheur en résidence, Chaire Raoul-Dandurand

PRÉSENTATION DU COLLOQUE

Alors que la violence liée au terrorisme et au radicalisme paraît s'étirer sur un arc de crise du Moyen-Orient à l'Afrique de l'Ouest, les chercheurs en analyseront, lors de cette journée de colloque international, les causes et les conséquences. D'où vient cet extrémisme violent? Quels en sont les impacts sur la sécurité des États? Comment les sociétés pluri-religieuses, multiculturelles et pluriethniques en Occident s'adaptent-elles à cette nouvelle donne? Il s'agira d'évaluer les politiques mises en place tant par la communauté internationale que par les États au niveau global; et de voir comment le Canada pourrait offrir de nouvelles pistes de réflexion face à ces défis actuels.

MOT DE BIENVENUE Par Charles-Philippe David

Trois constats et pistes de réflexion peuvent être tirés de la situation géopolitique actuelle au Moyen-Orient, qui guideront les communications des intervenants à ce colloque.

1) L'État fait la guerre, la guerre fait l'État

Quelle est la reconfiguration géopolitique du Moyen-Orient? Où en est l'État en Afrique? Pour le seul Nigeria, Boko Haram est la source de trois quarts des victimes de conflit. Peut-on parler d'un arc de crise de l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique de l'Est en passant par le Maghreb? Peut-on parler de concurrence entre Al-Qaïda et l'organisation de l'État islamique (O.É.I.)? Les liens entre les deux organisations sont complexes et ténus et la dimension locale des conflits sur lesquelles elles se greffent précède la dimension internationale. Les griefs et les frustrations alimentent l'extrémisme sans que les solutions ne fonctionnent.

2) Le terrorisme international n'est pas nouveau

Le radicalisme de loups solitaires minoritaires exacerbe les réactions des États. L'O.É.I. a pris naissance en Irak, usine du jihadisme depuis l'erreur catastrophique des États-Unis et du Royaume-Uni en 2003, au point que certains comme Donald Trump regrettent la dictature de Saddam. Or, la « revanche du califat » était prévisible. Al-Qaïda et l'O.É.I. ont prospéré grâce aux erreurs de certains pays (comme les États-Unis) et à l'attentisme d'autres (comme la Turquie). Pour Cronin, l'O.É.I. n'est pas un groupe terroriste mais un acteur dans une guerre civile opposant un État faible et un territoire rebelle. Ainsi, c'est une politique de contre-insurrection et non pas antiterroriste qui pourra enrayer l'expansion de la rébellion.

Il est notable que l'O.É.I. n'a pas l'ambition d'attaquer l'Occident pour l'instant [prononcé avant les attentats de Paris du 13 novembre 2015 et de Bruxelles du 22 mars 2016]. Cinq pays rassemblent 60% des attaques et 80% des victimes : Irak, Afghanistan, Pakistan, Nigeria, Syrie.

Il demeure la question des loups solitaires. La radicalisation est le résultat de la solitude, de l'exclusion, de la fascination. De plus, l'O.É.I. réalise ses prophéties, ce qui rend possible la prolifération de radicalisés. Malgré tout, le terrorisme reste un phénomène de faible ampleur en Europe et aux États-Unis. Le jihadisme aux États-Unis est marginal : 175 ont été accusés entre 2001 et 2010.

3) L'effet 11 Septembre et la démesure des réponses

L'outil militaire a fait la preuve de ses limites, tout comme le renseignement de sa faillibilité et l'humanitaire de son retard. L'absence d'une réponse politique est criante alors qu'elle est la seule réponse durable possible au terrorisme. Selon Roy, il faudrait stimuler l'opposition locale, prendre en compte les griefs des sunnites, éviter de globaliser la menace et comprendre la fascination exercée (et mettre en place une contre-propagande positive). La tentation de la répression, en particulier de l'intervention au sol, demeure forte mais dangereuse.

ATELIER 1 – TERRORISME, EXTRÉMISME ET RADICALISME Présidé par Sami Aoun

MOTIVATIONS GÉOPOLITIQUES ET LUTTE CONTRE LE GROUPE ÉTAT ISLAMIQUE Par Pierre Razoux

À l'aide de cartes, on observe l'évolution de la progression de l'O.É.I. Si en 2014, l'étouffement semble possible, fin 2015, seul l'endiguement est mis en œuvre. L'organisation est encerclée de toutes parts (Israël, Jordanie, Irak, Iran, Syrie, Kurdes, Hezbollah). Seule la Turquie demeure un acteur ambigu. Face à cet encerclement, la meilleure stratégie serait de pénétrer en Arabie saoudite, en raison de la présence des lieux saints et à cause des frontières poreuses du pays.

La question cruciale que pose l'O.É.I. à la Turquie, l'Arabie saoudite et aux Américains est celle-ci : voulez-vous un État tampon sunnite pour contrer la pénétration géopolitique chiite (au prix d'un redessinage des frontières) ou voulez-vous le chaos ? Autrement dit, c'est le califat ou la lutte contre l'Iran. Aucun acteur ne veut répondre à cette question (qui rappelle la proposition de Ralph Peters sur le remodelage des frontières de la région). Ce redécoupage se fait aujourd'hui par la base

et non par le sommet (bien que des États tentent d'instrumentaliser l'O.É.I. pour peser sur le rapport de force).

Dans ce contexte, quels sont les intérêts des acteurs en présence ?

Pour les États-Unis, ils sont au nombre de quatre : la liberté de navigation dans la région, le contrôle des passages vers l'Asie, leur sécurité nationale, la sécurité d'Israël. Comme vers la fin de la guerre froide, ils s'entendent avec les Russes pour régler à deux les questions au niveau macro, et, pour les problèmes méso, pour déléguer aux puissances régionales (Turquie, Israël, Iran). Leur but est de s'assurer que leur ligne d'endiguement (Israël, Jordanie, Koweït, Qatar, Oman) soit le plus loin possible de leur ligne stratégique (mer Rouge, qui permet l'accès à l'Asie). Les États-Unis ne sont plus joueurs mais arbitres de la partie d'échecs entre l'Arabie saoudite et l'Iran. Dans cette situation, aucun joueur ne doit gagner (Turquie, Iran, Arabie saoudite, Israël).

Pour l'Iran, c'est l'offensive tous azimuts, y compris commerciale vers l'Europe, la Chine.

Pour l'Arabie saoudite, c'est une posture défensive. Le pays veut éviter les goulets d'étranglements et doit pour cela conserver le contrôle des trois détroits (canal de Suez, Bab-el-Mandeb, Hormuz), soutenir le régime égyptien favorable de Sissi et utiliser l'O.É.I. pour perturber l'expansion de l'Iran. Ce pays est aujourd'hui en train de perdre du terrain.

Pour la Turquie, il s'agit d'éviter la création d'un État kurde, sachant que la région compte 35 millions de Kurdes. L'O.É.I. permet de gagner du temps.

Pour la Russie, il s'agit de contenir d'avancée des jihadistes, de protéger son contrôle du Caucase, de défendre la Syrie, d'isoler la Turquie, de protéger les chrétiens d'Orient, de se crédibiliser vis-à-vis de ses alliés autocrates, de renforcer son partenariat avec le Qatar et l'Iran pour le projet de gazoduc Qatar-Arabie saoudite-Syrie-Méditerranée.

COMMUNICATION 2 : LA RADICALISATION RELIGIEUSE

OU LA VIOLENCE TRIBALE COMME EFFET DE L'IMAGOLOGIE RELIGIEUSE

Par François Mabille

Dans la gamme des O.N.G. humanitaires, les plus actives sont les confessionnelles (p. ex. catholiques, protestantes ou musulmanes). Elles ont un triple but d'aide, de conversion religieuse et de militantisme politique, comme on le voit en Ex-Yougoslavie, en Tchétchénie ou en Irak. Le monde humanitaire est aujourd'hui absent des crises actuelles, à la fois pour des raisons éthiques habituelles mais aussi à cause de la fragilisation qu'elles ont connu depuis l'invasion de l'Irak en 2003. Ce déficit est l'une des raisons au départ de jeunes d'Europe ou du Maghreb vers la Syrie : à côté du jihad, il y a également la motivation humanitaire. Et dans les pays donateurs, on observe également des

« accommodements non raisonnables » entre États et instances religieuses : en échange de concessions, les États instrumentalisent des segments de population, des imaginaires et déstructurent des jeunes en se servant de la religion comme vecteur d'influence.

Le terme de tribu revêt donc un double sens : à la fois référence au tribalisme classique et comme mode de socialisation en Europe, où on assiste à une désaffiliation, à des regroupements entre individus instrumentalisés par des puissances extérieures.

La violence politique que l'on observe aujourd'hui est à la fois nomade (sans frontières, avec une collision des théâtres) et intriquée (le jihad et les interventions occidentales s'alimentent mutuellement). On pourrait parler de la part de l'O.É.I. de stratégie de débordement guerrier : l'exportation du conflit vise à faire pression sur l'opinion. Le jihad à la fois s'importe de l'étranger et relève de nos sociétés. L'ordre interne européen nourrit les frustrations contre des sociétés qui intègrent peu ou mal : le terreau européen suscite le désir de jihad qui trouve les moyens de son enrôlement à l'étranger.

Comme l'a souligné Badie, l'individu est aujourd'hui soumis à trois appels concurrents qui reconstruisent les relations internationales : l'État national, l'ordre transnational et les entrepreneurs identitaires. Khosrokar a mis en évidence les imaginaires mobilisés par et pour des segments de population : culte du héros, idéologie religieuse, imaginaire du califat, références historiques. Ces imaginaires sont en concurrence, comme l'illustre la constitution d'organisations contraires à l'O.É.I. comme la Ligue française assyrienne.

En conclusion, on observe un prolongement du conflit de ces imaginaires dans l'ordre du droit. L'autorité se mesure à son effectivité réelle, à sa capacité à mobiliser, à agréger des forces. Comme lorsqu'Obama dit après le meurtre d'Oussama Ben Laden « justice est faite » (alors qu'il s'agissait plutôt de vengeance) ; ou comme lorsque les frères Kouachi s'exclament « nous avons vengé le prophète », rendant effective la fatwa contre le journal.

D'autre part, les causalités des conflits en cours sont très diverses et appellent des solutions elles aussi diverses. Il y a également un double travail de cohérence à faire : à l'interne pour que l'établissement d'une citoyenneté surplombe les identités particulières ; et à l'externe pour que les politiques étrangères de l'Europe et des États-Unis retrouvent une cohérence entre les luttes contre des acteurs non étatiques et le soutien à des États qui n'en diffèrent que par le statut et non pas par leurs valeurs.

**COMMUNICATION 3 : LES « LOUPS SOLITAIRES »,
NOUVELLE EXPRESSION DU TERRORISME CONTEMPORAIN ?**
Par Aurélie Campana

Le terrorisme est multiple, il a adopté au cours de l'histoire diverses formes et idéologies. Les loups solitaires trouvent leur origine dans le fait que les conflits résonnent dans des sociétés lointaines, dans la circulation mondiale de l'information, des savoirs faire et des personnes.

Depuis un an et demi, la notion de loup solitaire est devenue populaire. Elle est devenue l'archétype du terrorisme contemporain, synonyme de menace sournoise. Mais le jihadisme est loin de s'y réduire : actuellement, ils représentent entre 1,8 % et 2,3 % des attentats commis en Europe et en Amérique du Nord. Et historiquement, les autres idéologies ayant mobilisé le terrorisme ont connu leurs loups solitaires.

Deux problèmes sont posés par la question de la définition des loups solitaires. Le premier est la question du nombre. La définition évoque un acte sans lien apparent avec une organisation : pas de collaboration, autonomie individuelle, choix personnel de cibles. Mais il n'y a pas consensus : faut-il un individu unique ou de très petits groupes sont-ils admis ? Peut-on parler de groupe terroriste en dessous de quatre personnes ? L'émulation de groupe joue un rôle important dans la forme du passage à l'acte. Or, c'est l'inclusion de cellules de quatre personnes ou moins qui grossit le nombre de loups solitaires recensés. Le deuxième problème concerne la surpsychologisation de leur action. En insistant sur les facteurs individuels, on dépolitise l'action terroriste, ce qui nuit à la compréhension du phénomène.

Quid de la nouveauté ? Non, le loup solitaire n'est pas l'archétype du terrorisme contemporain. La période qui en a compté le plus renvoie aux actions d'extrême droite aux États-Unis dans les années 1970-1980. Depuis la conceptualisation de la propagande par le fait des anarchistes de la fin du XX^e siècle, toutes les idéologies ayant employé le terrorisme se rejoignent sur un point : il est question de provoquer une action directe. Finalement, pourquoi si peu de loups solitaires émergent ? Il faut distinguer la croyance radicale et l'action radicale : le passage à l'acte est plus coûteux, complexe et dangereux pour l'individu seul.

Quid de l'isolement ? Si le loup solitaire « pur », produit de manière totalement isolée, est possible, c'est très improbable. La communauté de croyance est un facteur crucial. Il existe de plus une continuité de la socialisation qui fait du loup solitaire un sous-produit de l'organisation terroriste. Si peu de liens opérationnels existent, une influence extérieure est fréquente. Le loup solitaire est alors au confluent de la trajectoire personnelle et du résultat d'un conflit extérieur.

Quelles évolutions récentes ? On observe une pluralisation du phénomène. Parmi les retours du jihad, seule une infime partie passent à l'acte violent dans leur pays d'origine. Cependant, on constate un accroissement des allers, même si cela demeure marginal. Les facteurs sont liés à la

mondialisation en général : l'accès à l'information, les nouveaux espaces de socialisation virtuels et réels. On peut dès lors parler d'une accélération de la radicalisation : le phénomène était lent et clandestin pour les mouvements d'extrême gauche et droite dans les années 1970-1980, mais il s'est accru dans les années 2010.

En résumé, le terrorisme est multiple, le risque ne doit pas être exagéré et les organisations violentes poursuivent des idéologies variées (et pas uniquement le jihadisme).

COMMUNICATION 4 : CYBERTERRORISME : **UN CONCEPT À LA RECHERCHE D'UNE RÉALITÉ ?**

Par Hugo Loiseau

Détecter le cyberterrorisme est comme chercher un chat noir dans une pièce noire sans qu'il y soit. C'est une rhétorique avant d'être une réalité. Selon Lambert, la définition implique la convergence du terrorisme et du cyberspace : c'est le sabotage de systèmes informatiques motivé par des considérations politiques.

Le problème s'ensuit : un instrument ne peut pas qualifier un geste. Par exemple, un attentat terroriste à la voiture piégée n'est pas un attentat « automobiliste » ; idem pour un attentat dans le cyberspace. Si le terme existe, c'est qu'il réunit la peur et la méconnaissance à la fois du terrorisme et de la technologie.

Deux courants se distinguent dans la recherche : maximalistes et minimalistes. Pour les premiers, le cyberterrorisme est l'utilisation du cyberspace par les terroristes. Il en résulte un gonflement du phénomène et de la peur alors qu'il s'agit de combattre la peur (on recense 31 000 articles pour 0 mort). Ici le rôle du lobby militaro-industriel encourage le maximalisme. Pour les minimalistes, il s'agit d'un acte terroriste commis dans ou au moyen du cyberspace. Dans ce cas, on ne dénombre aucun acte (le piratage ne génère pas de peur.)

En résumé, il s'agit d'un phénomène largement construit par le discours américain, concrètement inexistant et l'attaque peut être invisible parmi l'ensemble de toutes les attaques cybernétiques. On peut alors proposer la définition suivante : une cyberattaque ayant un motif politique dans le but de causer de la peur par une violence réelle médiatisée (p. ex. utiliser un virus pour faire exploser un téléphone portable, prendre le contrôle d'un véhicule).

Quelle est l'action de l'O.É.I. vis-à-vis du cyberspace ? Une analyse de contenu des magazines Dabiq et Dar al islam révèle que les mots cyber et ses tronçatures sont très rares (à part pour expliquer que les « frères communiquent »). Le magazine donne des conseils de prudence et d'anonymat pour naviguer sur internet.

En définitive, le cyberspace est un médium supplémentaire mais pas un outil de guerre. L'O.É.I. utilise internet pour communiquer et se faire connaître (2 600 sites, entre 46 000 et 90 000 comptes Twitter, 40 000 tweets par jour en français, 2,8 millions d'abonnés). Le cyberterrorisme demande beaucoup d'expertise, de temps et de ressources par rapport à un acte tangible. Le risque demeure faible mais pourrait augmenter par la convergence humain / machine.

ATELIER 2 – LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

Présidé par Élisabeth Vallet

COMMUNICATION 1 : YÉMEN : VIOLENCES SECTAIRES ET GUERRES DE PROCURATION

Par Denis Bauchard

Le Yémen est un pays en marge du Moyen-Orient : isolé, montagneux, pauvre, structuré par le tribalisme, théâtre de grandes violences et de fréquentes prises d'otages. Avec le Printemps arabe, il est revenu au centre de l'actualité, sur fond de révoltes tribales et de sécessionnisme.

Le problème du Yémen est son environnement immédiat : situé sur le détroit de Bab-el-Mandeb, il est proche d'une zone de forte piraterie ; il a également des liens asymétriques avec son voisin saoudien, pays plus peuplé avec lequel il entretient des rapports conflictuels et qui le maintient dans la vassalité. C'est enfin un vivier du jihadisme, état de fait exploité par l'ancien président Saleh pour obtenir l'appui des États-Unis.

Comment le Yémen est-il devenu un nouveau champ de bataille ? C'est le résultat de la convergence de facteurs internes et externes.

À l'intérieur, on a assisté à l'éclatement du pacte fondateur qui a opéré pendant trente ans. Il s'agissait d'un partage du pouvoir politique et économique entre le président Saleh et le général Ali Mohsen al-Ahmar (commandant la première division blindée, président de la puissante confédération tribale des Hashid, très lié au parti islamiste Islah). Ce pacte a pris fin en 2011, quand Saleh a attribué un attentat contre lui à ses supposés alliés. Après une révolution pas sanglante et un début de transition démocratique, la contre-révolution a été sanglante, nourrie par la révolte des Houthis, marginalisés et paupérisés. Mobilisés par une idéologie de renouveau idéologique chiite spécifique (le zaïdisme) et par l'appui du président déchu Saleh, les Houthis sont devenus une force politique majeure. Leurs troupes prennent Saada et Aden en 2014. Enfin, profitant de la confusion ambiante, Al-Qaïda est très active dans le pays.

À l'extérieur, plusieurs pays se sont ingérés au Yémen. Tout d'abord, l'Arabie saoudite qui y applique pour la première fois la doctrine Salman (les États-Unis ne sont plus un allié fiable, le pays doit agir seul, si possible avec le Conseil de coopération du Golfe, pour assurer sa sécurité). Le pays

procède alors à une double offensive diplomatique (CCG, Jordanie, Égypte et Pakistan réunis à Charm-el-Cheikh en mars 2015 qui a pu obtenir au Conseil de sécurité une résolution demandant le retrait des Houthis) et militaire (opération Tempête décisive qui rassemble 150 000 soldats à la frontière.)

L'Iran est très actif de manière rhétorique (au nom de la protection des minorités chiites) et a aussi envoyé quelques armes aux Houthis.

Les États-Unis demeurent prudents et fournissent surtout du renseignement à l'Arabie saoudite.

En conclusion, le pays est dans une impasse diplomatique. Il n'existe pas de volonté de dialogue de part et d'autre : l'Arabie saoudite fait du retrait des Houthis des zones conquises un préalable aux négociations tandis que ces derniers exigent l'arrêt des bombardements. Sur le plan militaire, on observe un faible retrait des Houthis, mais les seules frappes aériennes ne peuvent les défaire.

COMMUNICATION 2 : DAECH, ENTRE CHAOS AU MOYEN-ORIENT ET JIHAD GLOBAL

Par Myriam Benraad

L'ascension de l'O.É.I. est caractérisée par une abondance et une pénurie de sens. On voit en Irak les dernières manifestations du Printemps arabe. Or, l'organisation tire ses racines au moins jusqu'à 2006, première occurrence du terme « État islamique » chez les jihadistes. À cette date, une avant-garde menée par Al-Zarqaoui contrôle six provinces du Nord et de l'Ouest de l'Irak. Ce projet proprement irakien porte un projet politique pour les sunnites, réaction à la dégénérescence du processus politique irakien : domination des chiites (le problème s'est professionnalisé), méfaits de l'occupation américaine (torture, siège de Falloujah).

Le caractère totalitaire de l'organisation résulte du vide politique dans lesquels les sunnites se sont retrouvés depuis 2003 : il s'agit d'une expression brutale d'un ordre politique alternatif contre le statut de parias qui leur est réservé par l'État officiel. L'O.É.I. se voit comme les vrais dépositaires des Printemps arabes, la terreur étant un moyen nécessaire pour fonder un ordre politique nouveau, permettant de prendre une revanche contre l'ordre politique postcolonial. Un ordre postcolonial présenté comme synonyme d'humiliation, d'échecs face à Israël et de volonté par l'Occident de diviser et d'exploiter le monde musulman.

L'O.É.I. procède à une « extension du domaine de la lutte » : la revanche sunnite s'hybride en guérilla. L'Irak, paria du monde depuis 1990, devient un pôle d'attraction pour tous ceux qui veulent

se venger de l'ordre post-guerre froide en inversant la lecture de la fin de l'histoire. L'horizon n'est pas la démocratie mais la religion, référent identitaire fort.

Il n'existe aucune solution toute faite, la situation est dans une impasse. Les dommages collatéraux dans tous les camps polarisent les positions. En Irak, quelques pistes se distinguent cependant : certains dirigeants chiites veulent se réappropriier le conflit dans une forme de nationalisme contre l'Iran pour sortir de l'impasse ; les sunnites sont éclatés, nombreux qui avaient fait le pari de l'O.É.I. sont déçus ou incrédules devant les actions de l'organisation, par qui ils ne se sentent plus représentés. En Syrie et en Irak, on assiste en réalité à une guerre pluri-coloniale, pluri-impériale, de laquelle les populations sont les grandes oubliées, y compris par l'O.É.I. (expression coloniale, impériale de domination totale, voire totalitaire, cf. l'ouvrage *Administration de la sauvagerie*).

COMMUNICATION 3 : LA JORDANIE FACE AU CONFLIT SYRIEN : ENJEUX SÉCURITAIRES, GESTION FRONTALIÈRE

Par Cyril Roussel

La Jordanie partage 375 km de frontière avec la Syrie, mais le pays est parvenu à ne pas être happé par le conflit. Pour cela, la Jordanie a œuvré depuis 2011 à la sécurisation de la frontière (contrôle des flux de réfugiés, facilitation de la création d'une armée libre) et s'est engagée aux côtés de la coalition contre l'O.É.I.

La frontière jordanienne est adjacente à deux provinces syriennes séparées confessionnellement : As-Suwayda (90% de druzes) et Deraa (majorité sunnite). Avec la province de Quneitra, elles sont situées sur le plateau du Hauran. La ville de Deraa est le berceau de la révolution en mars 2011, mais la répression est rapide et féroce. Une partie des activistes se replie vers la Jordanie et combat depuis ce pays, un phénomène favorisé par l'existence de familles transfrontalières.

Entre l'été 2011 et 2013, les combats font 600 000 réfugiés (dont les trois quarts viennent du Hauran). En 2011 sont créés les premiers camps de transit pour l'accueil des réfugiés. L'Armée syrienne libre (A.S.L.) commence à contrôler les zones rurales à la frontière. Celle-ci reste ouverte jusqu'en 2013 et enregistre les réfugiés arrivant. Mais en novembre 2012, l'A.S.L. essuie des défaites et l'afflux s'accroît. La Jordanie ferme alors sa frontière tout en finançant les rebelles du front syrien pour créer une zone tampon devant la frontière avec la Syrie. En 2014, la Jordanie augmente son soutien (formation, armement, financement).

Le paradoxe est que plus la Jordanie aidait les rebelles montant au nord combattre, plus son économie se dégradait : l'autoroute entre Damas et Amman est coupée fin 2013, la route pour le fret

est coupée en avril 2015. Avec l'ascension des jihadistes dans la guerre civile, le soutien américain à la Jordanie et aux rebelles diminue. Les jihadistes deviennent plus actifs et puissants, tandis que la Jordanie se met à craindre la chute d'Al-Assad. On observe ainsi un renversement des buts de la Jordanie, tout au moins une coexistence de buts contradictoires.

COMMUNICATION 4 : LA TURQUIE À L'ÉPREUVE DE LA GESTION DE SA FRONTIÈRE ARABO-KURDE

Par Jean Marcou

L'aura de la Turquie s'effrite depuis plusieurs années, notamment en raison de ses dérives autoritaires (répression d'Occupy Gezi en mai-juin 2013, ambiguïtés vis-à-vis de l'O.É.I.). Elle a mis fin à la politique zéro problème avec les voisins de Davutoglu (dialogue avec tous ses voisins, y compris un rapprochement avec les pays arabes, non-interventionnisme). Elle n'a plus d'ambassades en Syrie, en Égypte ni en Israël. Son problème le plus urgent est son voisinage avec deux États faillis.

Elle possède 350 km de frontière avec l'Irak, 800 km avec la Syrie. Les acteurs avec lesquels elle est en contact sont tous ceux du conflit syro-irakien, à l'exception du régime de Bagdad. À la frontière ouest de la Syrie : Al-Assad, l'A.S.L. et le Front al-nosra. À la frontière est de la Syrie : les Kurdes du PYD (Parti de l'union démocratique, branche syrienne du Parti des travailleurs du Kurdistan, en Turquie), l'O.É.I. À la frontière irakienne : la région kurde d'Irak. En somme, la Turquie a essentiellement une frontière sud kurde plutôt qu'arabe.

Ses relations avec ses voisins sont globalement mauvaises. Avec le régime syrien, les relations sont exécrables depuis la rupture de 2011 (après avoir été bonnes entre 2007 et 2011). Avec le régime irakien, les relations se sont dégradées avec Al-Maliki, mais se sont un peu améliorées avec Al-Abadi. La relation privilégiée entre Ankara et Erbil (capitale de la région autonome du Kurdistan en Irak) et ses enjeux énergétiques perturbent les perspectives de rapprochement. De plus, la Turquie n'a pas confiance en l'Irak, pays démarché par de multiples puissances (États-Unis, Russie, Iran). L'A.S.L. est l'allié par excellence, mais il demeure très faible. Avec les jihadistes (Front al-nosra, O.É.I.), il existe des intérêts convergents durables contre Al-Assad et les Kurdes. De la sorte, la Turquie a toléré la présence de jihadistes sur son territoire jusqu'à l'été 2015. À cette période, la Turquie ouvre sa base d'Incirlik à la coalition contre l'O.É.I. Depuis les attentats d'Ankara en octobre 2015 par l'organisation, des raids policiers ont lieu.

Avec les Kurdes, la Turquie est entre hostilité et cordialité distante. Les Kurdes forment le troisième parti de Turquie (Parti démocratique des peuples, H.D.P.) et 20% de la population. La coopération fonctionne avec les Kurdes irakiens (partenariat depuis 2007, vente de pétrole vers la Turquie depuis 2014), mais Ankara est contre toute proclamation d'indépendance et n'appuie pas la région contre l'O.É.I. (c'est plutôt le soutien iranien qui a sauvé Erbil de la chute en août 2014). Par

contraste, aucune coopération n'existe avec les Kurdes syriens. À l'été 2012, la Turquie s'inquiète du retrait d'Al-Assad des zones frontalières au profit des Kurdes : si le PYD parvient à s'emparer de la rive ouest de l'Euphrate, la Turquie se retrouverait avec une frontière continue de tous les Kurdes de Syrie et d'Irak.

La guerre civile syrienne a mis fin au processus de règlement de la question kurde en Turquie. La passivité turque face à l'assaut de l'O.É.I. sur Kobané en 2014 a conduit à des manifestations en Turquie (7 octobre) ayant été réprimées par la violence (37 morts).

Quel est l'impact de cette guerre sur les relations de la Turquie avec les autres États ? Elle a de fortes relations économiques avec la Russie et l'Iran mais des intérêts divergents (ces deux pays soutenant Damas et les Kurdes). L'implication russe gêne la Turquie sur d'autres plans : elle sauvegarde le régime syrien, elle affaiblit l'A.S.L., elle provoque des nouveaux afflux de réfugiés. Les Européens et Américains sont gênés par l'hostilité turque à l'égard des Kurdes et du régime syrien. Ils sont prêts à s'accommoder d'Al-Assad et de l'intervention russe, et soutiennent le PYD.

En résumé, la Turquie s'isole : la Russie et l'Iran sont à l'offensive, les tensions perdurent avec les autres puissances (Égypte, Arabie saoudite, Israël, Koweït, Chypre), elle ne souhaite pas vraiment la fin de l'O.É.I. Autrement dit, elle est passée d'une politique de zéro problème avec les voisins à une politique de zéro voisin avec les problèmes.

ATELIER 3 – LA SITUATION EN AFRIQUE

Présidé par Frédérick Gagnon

COMMUNICATION 1 : LA GESTION DES CONFLITS EN AFRIQUE DE L'OUEST : ENTRE MAINTIEN DE LA PAIX ET CONTRE-TERRORISME

Par Bruno Charbonneau

Il faut avant tout faire attention à ne pas plaquer le prisme du jihadisme global au détriment des autres facteurs : une analyse détaillée doit évoquer les multiples agendas en jeu. Pourquoi le jihadisme est adopté dans la région ? Il est une réponse à la répression et à l'exclusion. La violence de l'islamisme est ancrée dans les conditions économiques et politiques locales. D'un point de vue géographique, la violence extrémiste est localisée (le Nord du Mali et du Nigeria concentrent 70% des violences dans ces pays). Son expansion s'explique par les pratiques d'exclusion, notamment de la part de l'État.

Les discours religieux ne sont pas des causes à la violence mais sont des bons prétextes et outils de mobilisation. La diffusion des militants, grâce à des frontières poreuses et des services de sécurité inefficaces, est un carburant mais pas une cause de la violence.

Les conditions qui rendent attrayant l'islamisme violent sont liées à la marginalisation politique et économique (comme l'a postulé Gurr), aux discriminations perçues contre des traits individuels (religion, ethnie). L'émergence de la violence quelle qu'elle soit en Afrique est donc liée au problème de l'État et de sa légitimité et à l'instrumentalisation des identités.

Mais la marginalisation est une explication insuffisante dans le cas du Mali et du Nigeria. Deux autres conditions sont nécessaires : il faut un historique de violence (qui permet de transformer des doléances en action collective, cet héritage servant de capital politique reconfiguré selon leurs objectifs) et des événements déclencheurs.

Au Nigeria, le pays a connu des épisodes violents depuis son indépendance : dans les années 1970 (guerre du Biafra), les années 1990 et depuis 2009 avec l'apparition de Boko Haram. L'organisation puise dans un pseudo-sentiment nationaliste (proclamation du califat), dans le sous-développement et la pauvreté du Nord-Est du pays et dans la marginalisation des populations musulmanes. En 2014, il est perçu comme une menace régionale (extension au Niger, au Cameroun) et, en 2015, il s'inscrit dans le jihad mondial en s'affiliant à l'O.É.I.

Au Mali, la violence terroriste cache les racines profondes des dysfonctionnements (corruption, crise de l'État) qui ont mené à l'éclatement de la violence en 2012 qui divise le Nord et le Sud du pays. On assiste à une alliance de circonstance entre groupes rebelles (touarègues et Al-Qaïda au Maghreb islamique), sachant qu'ils restent rivaux pour l'acquisition de ressources.

Face à ces conflits, les puissances internationales n'ont pas contribué à résorber la violence. En privilégiant la solution militaire, elles ont renforcé la lecture impérialiste de l'intervention, même au-delà des mouvances islamistes. De plus, l'intervention légitime les tendances ou régimes autoritaires africains, renforçant l'appareil coercitif de l'État et repoussant la recherche d'une solution aux problèmes socio-politiques et socio-économiques.

COMMUNICATION 2 : L'ALGÉRIE ET LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME DANS L'ESPACE SAHÉLO-SAHARIEN : LES DÉFIS D'UN ÉTAT PIVOT

Par Adib Benchérif

En contraste avec son historique d'une politique étrangère anti-impérialiste, l'Algérie est devenue un allié central des États-Unis dans la lutte contre le terrorisme après le 11 septembre. Le pays se veut un arbitre régional, avec un certain succès. Mais dans le domaine de l'antiterrorisme, la situation est bien plus compliquée en raison de la complexité du phénomène et des limites de l'État algérien.

Après la guerre civile, le pays s'est retrouvé isolé internationalement, situation à laquelle Bouteflika, arrivé au pouvoir en 1999, s'est attaché à remédier. Malgré des efforts diplomatiques

(accord de paix Éthiopie-Érythrée, transformation de l'O.U.A. en U.A.), c'est l'antiterrorisme qui lui servira le mieux en mettant de l'avant le « savoir faire » acquis pendant la guerre civile et en augmentant ses dépenses militaires depuis 2000. Mais elle use également de mesures positives, notamment par amnistie progressive octroyée après la guerre civile (concorde civile en 1999, pacte pour la paix et la réconciliation nationale en 2005).

L'internationalisation des islamistes violents algériens (G.I.A., devenu G.S.P.C., devenu Al-Qaïda au Maghreb islamique) ne doit pas faire céder à l'idée d'un jihad global : le phénomène est « glocal » (rhétorique locale, stratégie globale). Les opérations qu'ils mènent en Algérie (dans le Nord-Est, dans le Sud avec des prises d'otages depuis 2003) en font une menace régulière.

L'Algérie s'est positionnée face à cette question : renforcement des frontières avec le Mali et le Niger (2006) ; rencontres interétatiques mêlant sécurité, stabilité et développement ; création du comité d'état-major opérationnel conjoint avec le Mali, le Niger et la Mauritanie pour plan de sécurité régional (2010) ; création de l'unité de fusion et de liaison pour la coopération dans le renseignement (2010) ; fondatrice du Forum mondial de lutte contre le terrorisme (2011) ; elle a été active dans l'adoption d'une résolution criminalisant le paiement de rançons aux terroristes ; elle s'oppose néanmoins à la création d'une base militaire de l'AFRICOM américain (créé en 2007) au nom de sa doctrine anti-impérialiste.

Mais l'intervention française a mis en lumière les limites de l'action algérienne. La coopération avec Bamako est limitée, le Mali étant au départ réticent à reprendre le contrôle militaire du Nord, notamment pour ne pas frustrer les touarègues. Sans parler de nexus criminalité/terrorisme, les trafics dans la région sont nombreux, notamment par la présence de nomades, mais tous ne sont pas criminels (p. ex. : denrées alimentaires) et leur alliance avec les jihadistes est conjoncturelle.

Le contrôle de ce vaste territoire demeure très délicat. La multiplication de bases militaires dans la région par des puissances étrangères (États-Unis, France) et d'opérations sans coordination avec l'Algérie affaiblit sa prétention à être un État pivot et son slogan « le Sahel aux Sahéliens ». L'Algérie demeure anti-interventionniste (intangibilité des frontières, souveraineté nationale, autodétermination). Elle a cependant souscrit à des droits de poursuite au Mali mais les a peu utilisés. Des opérations non officielles ponctuelles ont eu lieu dans les pays limitrophes (Tunisie, Libye) et conservent des contacts avec tous les acteurs pour maintenir le dialogue (comme l'envoi de Lakhdar Brahimi pour instaurer un dialogue, en vain). La frilosité de l'Algérie a cependant laissé la place à l'intervention de puissances étrangères et à l'activité d'acteurs locaux négligés (exploitation de ressources minières dans le Sud).

COMMUNICATION 3 : LIBYE : AU CONFLUENT DES VIOLENCES TRIBALE ET JIHADISTE, LA FRAGMENTATION SÉCURITAIRE

Par Saïd Haddad

Le califat est-il exportable en Libye ? Après avoir été sous Kadhafi un pays abritant les jihadistes, le pays est devenu une terre de jihad et d'exportation du jihad. Cette probabilité a augmenté à partir de 2014, avec l'aggravation des antagonismes politiques, l'intensification des violences (surtout à Tripoli et à Benghazi), et la crise politique à la fin de l'été 2014 (deux gouvernements, deux parlements dont seul celui de Tobrouk est reconnu mais dont le mandat a expiré en octobre 2015). Dans cet environnement, des appels à l'intervention internationale ressurgissent, surtout pour lutter contre les affiliés de l'O.É.I. dans le Sud du pays (2014) et contre la crise migratoire (2015).

La fragilité sécuritaire de la Libye est le reflet de l'histoire et de la « libération » de 2011. On a observé une prolifération des milices, le paroxysme de la division ayant été atteint en 2014, où le pays était littéralement divisé en deux.

1) La marginalisation de l'armée libyenne, l'anétatisme et l'instrumentalisation des tribus

Les milices qui se sont installées dans le paysage libyen ont à la fois tiré profit de leurs victoires contre le régime et de la faiblesse des institutions. Cet héritage institutionnel se remarque dans l'appareil coercitif par le maintien à distance du pouvoir. L'armée a subi une patrimonialisation (le pouvoir militaire entre dans le patrimoine privé) et tribalisation (certaines unités étant favorisées). Cela a conduit à l'absence d'émergence d'une bureaucratie militaire efficiente, une privatisation de l'État et au clientélisme favorisé par Kadhafi (à travers le partage de la rente des hydrocarbures, les solidarités tribales et les mariages).

2) Milices et hybridation du système sécuritaire

Les milices sont entrées en concurrence pour l'accaparement du nouveau pouvoir politique, les rendant pourvoyeuses à la fois d'ordre et de désordre. Elles pallient l'absence de l'État tout en étant imbriquées en lui. De la sorte, il est faux d'opposer État et milices : celles-ci participent directement à la construction de l'État à venir.

3) Bipolarisation et fragmentation libyennes

Il existe à l'heure actuelle des acteurs aux statuts et motivations très diverses. Les tensions internes et les clivages politiques sont liés à des enjeux locaux. Les nouvelles élites sont en compétition pour le pouvoir, qui est en phase d'institutionnalisation. Cette phase de fragilité est exploitée par les jihadistes.

En somme, la Libye est le terrain de luttes entre différentes conceptions de ce que devrait être le Moyen-Orient. Le pays est imbriqué dans les luttes et trafics multiples de la région.

COMMUNICATION 1 : EFFICACITÉ ET LÉGITIMITÉ DE LA RÉPONSE MILITAIRE : LE CAS DES DRONES ARMÉS AMÉRICAINS

Par Stéphane Taillat

Trois précautions intellectuelles sont à retenir au préalable.

Lorsque l'on parle de problème lié aux réponses militaires, on évoque souvent deux aspects : l'aspect militaire (considéré comme la mauvaise solution, le dernier recours) et l'aspect intégré (le militaire est une solution unidimensionnelle et non pas intégré dans une démarche globale, comme avec le *smart power*). Mais le véritable angle d'attaque pertinent est celui de la déconnexion entre les moyens (une réponse technique) et les fins (une question politique). Le problème émerge lorsque l'on considère le moyen militaire indépendamment des fins politiques.

Lorsqu'il est question de drones, les observateurs plaquent souvent leurs biais. Face à cet outil qui frappe l'imaginaire, on oublie facilement de se poser la question de l'usage qui en est fait. Le drone a certains avantages : vol sans pilote, capteurs spécifiques pour le renseignement, la reconnaissance et la surveillance. Mais il ne faut pas perdre de vue les dimensions stratégique (éradiquer, dissuader, perturber, décapiter), tactique (élimination ciblée ou pas) et politique (endiguer, détruire).

Les organisations terroristes ont des structures, tactiques et objectifs divers et les contrer implique la même adaptabilité.

Quelle est la logique de la construction des drones ? Elle est soumise à des contraintes (l'usage d'un drone requiert une source de reconnaissance sur place), répond à un besoin (il permet de contourner les réticences des pays hôtes des attaques en rendant invisible la coopération avec les PU) et il est le jouet de luttes bureaucratiques (la C.I.A. contestée en raison de son usage de la torture voit dans les drones le moyen de récupérer de la légitimité en privant l'armée de cet outil).

Le drone offre des opportunités : il raccourcit le complexe reconnaissance-frappe, permet de diluer la responsabilité des attaques et permet de cibler des individus et d'ainsi perturber des organisations. L'usage stratégique du drone passe de l'éradication (sous Bush) à l'endiguement (sous Obama).

Quelle est la logique des assassinats ciblés ? Leur efficacité dépend de la mesure du succès que l'on choisit (l'organisation est éliminée, entravée, retardée, etc. ?), ce qui n'est que rarement fait. Leur utilité en termes de raisonnement coûts / bénéfiques est bonne. Leur légitimité (à distinguer de leur légalité) dépend du degré de politisation de cette question. Le vrai obstacle à l'usage des

drones vient de l'opinion publique interne, ce qui aujourd'hui n'est pas le cas dans l'exemple américain.

En conclusion, trois pistes de recherche sont à explorer. Quel est l'effet de radicalisation ? En tuant (surtout des non-combattants), le drone créerait plus de militants. Mais la radicalisation est-elle une escalade rationnelle (le coût des frappes devient moins important que celui d'y résister), est-elle portée par des émotions (l'identification aux victimes des frappes) ou est-elle inhérente à la guerre (la violence polarise les camps) ?

Quel est l'effet de déstabilisation ? Les drones affaiblissent-ils plus les organisations ciblées ou les gouvernements qui les tolèrent ?

Quel est l'effet sur la collecte de renseignement ? En tuant des individus, on perd des sources d'informations.

Sur toutes ces questions, l'enjeu de l'instrumentalité de la force (quels moyens pour quels buts ?) doit devenir central.

COMMUNICATION 2 : LES LIMITES DU RENSEIGNEMENT : L'ADAPTATION DES STRUCTURES À LA VOLATILITÉ DE LA MENACE

Par Yves Trotignon

Les attentats de Paris en cours de déroulement en ce moment même illustre un trait fondamental du renseignement, à savoir sa faillibilité.

Le renseignement est une photographie du monde. Mais comme le monde est dynamique, la photographie est floue. Les phénomènes de terrorisme que l'on observe ne sont pas inédits dans l'histoire, mais sont des défis majeurs, spécifiques à notre époque : politiques, militaires, économiques, sociaux, humains (immigration, destruction de vies humaines).

On attend des services de renseignement qu'ils s'adaptent. Mais c'est un monde procédural, très technique (la souplesse est réservée aux aspects opérationnels) dont l'objectif est de défendre la structure et le personnel qui font ce métier ainsi que l'État.

Les services sont confrontés aujourd'hui à des menaces qui évoluent vite. Mais en cas d'attaque, l'issue est toujours la même : le grossissement des moyens. Le cas du département de la Sécurité intérieure est frappant : naufrage administratif total ; personne n'a essayé d'analyser ce qui n'avait pas fonctionné pour corriger cet élément précis. C'est comme si, en cas de panne automobile, le garagiste ne tentait pas de la réparer, mais proposait de vous en vendre une plus grosse. Vous vous retrouvez avec un quatre-quatre qui ne vous permet pas de vous garer en ville.

L'accroissement de la puissance des services est vu comme une fin en soi, sans égard aux conséquences de cette augmentation de puissance.

Le réflexe des dirigeants est le suivant : un attentat est politique, il faut donc apporter une solution politique, ou plutôt visible (adoption de lois, déblocage de crédits pour recruter des fonctionnaires et des militaires). La logique est : plus on sera puissant, plus on sera efficace et pertinent.

Pourtant, si le renseignement est un produit, il est soumis, comme tout autre produit manufacturé, à la loi des rendements décroissants. Comme une grosse entreprise, un service qui est puissant est lourd et long à mobiliser. Ainsi, dix jours après le 11 septembre, les Américains sont restés silencieux, mais la réponse promettait d'être formidable, ce qui a été le cas. Après dix jours, les États-Unis ont présenté tout un plan stratégique à plusieurs volets (politique, militaire, civilo-militaire, diplomatique, etc.), c'était la première mobilisation massive depuis la guerre du Vietnam.

Mais ensuite le « monstre » ainsi déchaîné devait être repris en laisse. La criminalité organisée est un phénomène parfois proche de la lutte antiterroriste (enjeu sécuritaire majeur, fortes résonances sociétales) ; qu'y observe-t-on ? Les personnes chargées de lutter contre ne veulent pas l'éteindre (ils savent qu'il n'existe pas de solution facile), mais montrer des résultats, montrer qu'ils sont mobilisés. Après 50 ans d'expérience antiterroriste, pourquoi de nouvelles lois (quels moyens supplémentaires, quelle extension de périmètre, quelles promesses aux populations) ? La logique de la puissance devient une fin en soi, générant concurrence interne pour des ressources limitées (moyens, prestige, pouvoir), et les structures se chevauchent. La concurrence peut stimuler les efforts mais peut créer des failles. Le chevauchement peut se justifier, mais se fait parfois pour de mauvaises raisons (p. ex. : depuis l'intervention au Sahel, le renseignement militaire s'approprie un terrain jusque là occupé par le renseignement extérieur).

Plus un service est puissant, plus il pense qu'il peut agir seul, plus sa tendance à ne pas partager (données, sources) est forte, plus il veut récupérer une partie du périmètre du service voisin. La coopération dans le renseignement n'est pas naturelle, le retour d'ascenseur est rare, et le terrain est jalousement gardé. Cette concurrence est d'autant plus problématique qu'on attend de l'antiterrorisme un bilan parfait en raison de la nature politique de l'attaque (tandis qu'on tolère des échecs en matière crapuleuse).

En outre, l'adversaire apprend des actions (réussies ou échouées) passées et multiplie les contre-mesures. Le phénomène se complexifie (organisations, groupes, cellules coordonnées ou pas), les cibles se multiplient. Les activités clandestines ne suffisent plus, le renseignement technique est requis, car les terroristes multiplient les identités fictives et numériques. Or, l'adaptabilité des services est bloquée par l'inertie de la structure (qui a pourtant fait sa puissance).

En définitive, on a affaire à un paradoxe : il existe un besoin de renforcement, qui mène à l'augmentation des moyens, qui mène à une bouffée d'oxygène politique pour les dirigeants, mais

cela ne donne pas d'effet politique durable, les services n'étant qu'un outil pour mettre en œuvre une politique.

COMMUNICATION 3 : L'EXTENSION CONTINUE DES POUVOIRS DE L'ÉTAT : LA FUITE EN AVANT DES DÉMOCRATIES FACE AU TERRORISME INTERNE

Par Pierre-Alain Clément

Alors que le sujet de ce colloque concerne le terrorisme, on peut s'interroger sur la nécessité de s'intéresser à l'antiterrorisme. Traditionnellement, c'est un sujet bien moins étudié que le terrorisme (dont 20% de la production traite du terrorisme par armes de destruction massive). Seule une poignée s'intéresse à l'efficacité de l'antiterrorisme et aussi peu à ses motivations. Celles-ci semblent évidentes : la recherche de sécurité. Pourtant, un examen attentif fragilise cette idée.

Comment réagissent les États ? À travers le temps et l'espace, la réponse est unique : le durcissement continu de la loi pénale. Aux États-Unis, après le 11 septembre, on peut citer parmi les lois majeures le Patriot Act et ses prorogations (2005, 2006, 2011, 2015). En France, ce sont au moins six lois majeures depuis les attentats des années 1980 : en 1986, 1996, 2006, 2012, 2014, 2015. Au Canada aussi, pourtant relativement épargné par le phénomène, la loi C51 s'inscrit dans cette tendance. Or, ces trois pays possèdent déjà un arsenal pénal sévère (meurtre aux États-Unis est puni de mort et au Canada par la perpétuité ; en France, la procédure pénale a été condamnée à de multiples reprises par la Cour européenne des droits de l'homme et par le Conseil constitutionnel). Or, ces lois sont, de l'aveu même des dirigeants, peu ou pas efficaces : dans un rapport de 2015 de l'inspecteur général du F.B.I., aucune affaire majeure de terrorisme n'a été résolue par les pouvoirs octroyés par le Patriot Act ; après la loi de 2015 étendant les pouvoirs de surveillance, le ministre de l'intérieur français a admis que le problème n'était pas la collecte de données, mais leur traitement.

Pourquoi les États réagissent-ils de la sorte ? La théorie la plus répandue est que les dirigeants (pourvoyeurs de sécurité) répondent à l'opinion (demandeuse de sécurité). Mais cette théorie néglige le rôle spécifique des dirigeants dans l'adoption de lois peu efficaces (ou du moins pas évaluées). Les études de l'opinion montrent que le durcissement de la loi se poursuit bien après le pic d'opinion favorable au durcissement (septembre 2002 aux États-Unis). Les dirigeants veulent donc durcir la loi, indépendamment de l'opinion. La motivation est alors d'offrir un sentiment de sécurité (indépendant du niveau de sécurité réel).

Les limites de la réponse répressive au terrorisme sont de deux ordres. D'abord, c'est un coût net en termes économiques (30 minutes de plus à cause de la sécurité dans les aéroports américains coûte 5 milliards de dollars par an) et de réputation (après la loi de 2015, les serveurs de plusieurs grandes entreprises ont déménagé de France). De plus, cela entraîne une baisse du pluralisme : une

criminalisation des / un effet dissuasif contre les opinions dissidentes, qui conduisent fréquemment à des fiascos judiciaires (affaire Tarnac, enfants arrêtés pour « apologie du terrorisme »).

En reportant intégralement le fardeau de la gestion du terrorisme à la police et à la justice, les sociétés se privent de réfléchir politiquement au terrorisme et au facteurs qui rendent le jihadisme pertinent et populaire (politiques étrangères des pays européens et nord-américains au Moyen-Orient, promesses déçues de la démocratie libérale). En définitive, le défi du terrorisme est le défi d'une démocratie réellement inclusive ; nier ce défi revient à se condamner à d'autres tragédies.

Communication 4 : La dimension humanitaire et l'enjeu des personnes déplacées

Par François Crépeau

L'enjeu migratoire dépasse la question de la politique antiterroriste. Les migrations sont causées par la misère, la guerre civile, le terrorisme et autres calamités. Les migrants sont à la recherche de dignité et risquent beaucoup pour tenter d'en trouver ailleurs. Il ne faut pas perdre de vue les trajectoires individuelles des personnes formant ces masses en mouvement.

Le Nord ne s'intéresse généralement aux migrations que pour les repousser. Les préjugés sont tenaces contre les immigrés : menace sur l'emploi, la sécurité, la santé publique, la culture, le terrorisme. Ces préjugés ne sont pas validés par les faits : l'impact sur l'emploi est plus ou moins neutre, la criminalité des étrangers est plus faible que celle des autochtones (à catégorie social équivalente ; on exclut les infractions migratoires), les maladies contagieuses les plus importantes sont bien plus propagées par les gens d'affaires (grippe), les changements générationnels ont un impact bien plus grand sur la culture que l'immigration (p. ex. : mariage homosexuel), la proposition de terroristes parmi les migrants est infinitésimale.

Le problème de l'immigration est donc essentiellement un problème construit. Le principal fantasme sur la migration est qu'on puisse l'arrêter. La migration fait partie des comportements que l'on retrace dans toutes les époques de l'humanité (la génétique montre que nous venons tous de la même souche qui s'est répandue sur Terre), alors que les contrôles aux frontières remontent à la deuxième moitié du XIX^e siècle. Si le besoin de migrer persiste, la migration persistera. De plus, la mondialisation est fondée sur la mobilité des biens, services et capitaux : les hommes suivent. La technologie détenue par les migrants (téléphones mobiles) rend l'immobilisation impossible, sauf à leur tirer dessus.

L'Europe doit s'attendre à une immigration forte pendant les prochaines années ou décennies (un million par an). La répression ne fait pas baisser l'immigration, elle la rend clandestine, car le besoin de migrer persiste. La prohibition crée le marché noir et l'État ne pourra jamais battre les mafias à un jeu dans lequel elles sont bien plus mobiles. L'externalisation à des pays moins

regardants marche un temps, mais génère aussi de la clandestinité. L'efficacité de ces politiques n'est jamais mesurée.

Quand la répression est inefficace, il faut légaliser, réglementer et taxer. Il faut reconnaître les *push factors* (absence de prospérité, de stabilité) et les *pull factors* (bassin d'emplois en déficit de travailleurs ou subventionnés sans quoi ils ne seraient pas rentables : agriculture, construction, soins, extraction, pêche). Le problème perdurera tant que le discours politique ne sera pas capable de reconnaître que les frontières sont poreuses, que les migrants viennent et continueront de venir, que les employeurs appellent les migrants, que l'opinion publique est manipulée et tenue à l'écart des données scientifiques, que la frontière est instrumentalisée par le discours sécuritaire, que la criminalisation renforce le marché clandestin, que le contrôle des frontières et la souveraineté n'a jamais signifié de bloquer les personnes.

Or, une politique plus libre augmente la probabilité de retour. Les États doivent gérer la mobilité et offrir les services de mobilité que les passeurs offrent pour l'instant. Entre les années 1940 et 1960, des millions de migrants faisaient des allers-retours en Europe ou aux États-Unis avec des papiers temporaires. Cela signifie aussi des mesures de rétablissement, comme on l'a fait pour trois millions d'Indochinois dans les années 1980.

En somme, il n'y a pas de crise migratoire au sens de crise de capacité d'accueil. Par contre, il y a une crise de leadership politique, qui est incapable de faire passer un discours sur les avantages et la réalité de la migration.

MOT DE CONCLUSION – ENJEUX ET PERSPECTIVES

Par Francesco Cavatorta

Quatre thèmes interreliés sont ressortis de ce colloque et dévoilent des pistes de réflexion à venir.

1) La transnationalité des enjeux

Les violences politiques au Moyen-Orient relient les pays de la région, les pays européens et l'Amérique du Nord. Les acteurs et liens non étatiques (religieux, ethniques, linguistiques, etc.) traversent les frontières. Les États ont tendance à croire qu'ils sont les seuls acteurs et qu'ils peuvent manipuler les acteurs non étatiques, au risque de complexifier les problèmes. Or, aucune gouvernance internationale n'émerge et les rivalités entre puissances font obstacle à la résolution des problèmes en cours.

2) La faiblesse des structures étatiques en Afrique et au Moyen-Orient

Les États arabes sont efficaces pour dissimuler leurs faiblesses, en particulier en déployant des moyens de répression. On en voit aujourd'hui les effets : la dégradation des structures étatiques (en particulier au Yémen, en Syrie, en Irak, en Libye), sous les chocs (invasion de l'Irak en 2003, Printemps arabe), laisse émerger de nouveaux projets politiques pour s'emparer de l'État ou pour en construire un nouveau.

3) Et si on considérait l'O.É.I. sérieusement comme un État ?

L'O.É.I. tente de construire un État là où il n'y en a pas. Sans structure étatique, l'organisation répond à une demande de stabilisation, de comblement du vide du pouvoir, d'autorité qui gère les relations sociales et fait baisser le coût des transactions sociales et politiques des individus. Le projet de l'O.É.I. dispose d'une certaine cohérence idéologique (fondée sur des idées simples mais efficaces) et pratique (un certain degré de services et de stabilité est offert à des endroits qui n'en ont jamais eus). Le projet totalitaire permet de faire le tri entre partisans et ennemis, manière dont les États se sont souvent constitués à travers l'histoire (p. ex. : en Europe, en Chine populaire).

4) Quid de la dimension humaine ?

Une des solutions au terrorisme est d'offrir un contre-discours, alternatif, positif. Mais un tel contre-projet éthique (à contenu humaniste et universel) est plutôt absent : absence particulièrement frappante dans le cas du traitement des migrants, délaissés parce que pas « Européens ». Laisser des migrants se noyer en mer prive les Européens du surplomb moral dont ils voudraient se prévaloir en critiquant l'idéologie jihadiste, confirmant l'accusation d'hypocrisie de l'Europe émise par l'O.É.I. Si l'une des régions les plus riches du monde se désintéresse des drames qui se déroulent à ses frontières, ses prétentions morales et politiques se retrouvent discréditées.

En définitive, les enjeux sont nombreux et les perspectives, pas très bonnes.



www.dandurand.uqam.ca